



Direction de la jeunesse,
de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation
du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse



NOTE D'ETAPE SUR L'EVALUATION AU 31 DECEMBRE 2010

REDIGEE PAR « *PRISM* »

DOSSIER : AP3_ n° 134

Intitulé du projet : métiers en tout genre

Porteur du projet : égalité

Evaluateur du projet : PRISM

1. Problématique, objectifs et méthode de l'évaluation

Le projet proposé par égalité est un transfert de bonnes pratiques : une initiative suisse, reconnue pas l'Europe et déjà transféré en Allemagne et aux Pays-Bas, et une action de découverte des métiers verts proposé par l'action associatives des petits débrouillards.

L'expérimentation propose de faire découvrir à des tandems « filles/garçons » des métiers à connotation genrés par l'intermédiaire de stages dans les entreprises du comité de bassin d'emploi de Toulouse Nord Est.

Il s'agit également d'axer la diversification des choix d'orientation en direction des métiers « développement durable », à travers la réalisation de projets durables dans les établissements scolaires (chauffe eau solaire, toilettes sèches...).

Le protocole d'évaluation prévoit des répondre à trois objectifs.

Le premier objectif a pour but de créer les conditions de transfert des expériences suisses et allemandes au contexte Toulousain

La transférabilité d'une action vers de nouveaux territoires nécessite la prise en compte d'éléments de contexte endogènes et exogènes pouvant faciliter ou limiter la mise en œuvre d'une action sur un public déterminé. Cette première étape permet de repérer les conditions d'émergence et de faisabilité du projet afin de permettre d'adapter des pratiques existantes sur un territoire donné.

Le second objectif consiste à évaluer l'impact de l'action sur l'orientation professionnelle des jeunes mais également sur les représentations des familles, des équipes pédagogiques, des professionnels concernant les métiers dits « genrés »

Il s'agit de repérer les éléments facilitant ou limitant l'adhésion des jeunes à l'action et d'évaluer si l'action favorise l'orientation des jeunes sur des métiers dits « genrés ». Le protocole d'évaluation prévoit également de rendre compte de l'impact d'une telle action sur les parents des jeunes, les équipes pédagogiques et des professionnels. En effet, nous supposons que chacun de ces acteurs possède des représentations de leurs métiers, des choix d'orientation et de filières professionnelles pouvant influencer le choix d'orientation des jeunes en fonction de stéréotypes genrés. Les actions de sensibilisations préalables à l'expérimentation auprès des jeunes et menées auprès des adultes sont également évaluées dans une logique d'impact sur leurs représentations.

Enfin le troisième objectif doit permettre de créer les conditions de transfert en vue de l'essaimage et la généralisation de l'action à d'autres contextes

Il s'agit ici d'analyser l'ensemble des résultats obtenu afin de mettre en place un guide méthodologique de transfert.

Pour mener à bien cette étude le protocole prévoit la comparaison de groupes bénéficiaires de l'action et de groupes témoins. Chaque cohorte est constituée de jeunes, de parents, d'équipes pédagogiques et de professionnelles participant ou non à l'action. Le protocole associe méthodes quantitatives (questionnaires) et méthode qualitatives (observations et entretiens collectifs).

Au total se seront 2500 questionnaires qui seront administrés en amont et aval de l'action auprès des jeunes, parents, équipes pédagogiques et professionnels.

Nous mènerons également des sessions d'observation dans les classes participantes au moment des bilans effectués après les stages effectués par les jeunes. L'étude sera également complétée par des entretiens collectifs auprès des différents acteurs.

Durant l'année 2011, nous prévoyons dans un premier temps une analyse des modalités de transfert des actions suisse sur le territoire Nord est toulousain (Analyse des bilans suisse et repérage des points de vigilance)

Ensuite il s'agira de mettre en œuvre les outils d'ingénierie de l'évaluation (sélections des groupes bénéficiaires et témoin, questionnaires, grilles d'entretien...) afin d'être opérationnels pour la rentrée de septembre 2011.

Durant les années 2012 et 2013 nous procéderont au travail de terrain sur deux cohortes de bénéficiaires, avant de produire les analyses et la rédaction d'un rapport final.

Durant ces deux années, des rapports intermédiaires seront présentés chaque année, et permettrons des ajustements de l'action.

Enfin l'ensemble de l'étude donnera lieu à la rédaction d'un guide méthodologique de transfert permettant l'essaimage de l'expérimentation à d'autres territoires.

2. Etat d'avancement et premiers enseignements

Durant l'année 2010, nos actions ont permis de réajuster le protocole d'évaluation notamment dans les modalités de sélection des groupes témoins. Ces réajustements opérés à la demande de la MAFEJ ont donné lieu à la signature d'une convention en décembre 2010.

Au 31 janvier 2011, les évaluateurs sont en phase d'indentification de personnes ressources dans les diverses instances et de stabilisation des protocoles d'enquête. Un document de synthèse du protocole a été rédigé afin d'être communiqué à l'ensemble des partenaires des porteurs de projet.

Au-delà d'assurer la nécessité d'une évaluation neutre et objective « distante de l'action », les évaluateurs ont proposé un accompagnement du comité technique sur des éléments qui pourraient être restitués tout au long de l'action afin de participer de l'indentification des points faibles et des atouts des procédures d'action.

De la même manière si les objectifs généraux et opérationnels sont clairement définis, les évaluateurs proposent d'associer les partenaires à la définition d'indicateurs pertinents.

Un premier comité de pilotage exécuté en janvier, aura permis à tous les partenaires de se réunir afin de prendre connaissance des enjeux et étapes à mettre en place pour l'année 2011.

Il a réuni, les représentants régionaux de la MAFEJ, les porteurs de projets et les évaluateurs, la délégation aux droits des femmes et à l'égalité hommes-femmes du sénat, les élus locaux, les représentants d'entreprises, le rectorat, et la région.

CERTIFICAT :

Je soussigné, *Francis FERRÉ*, responsable de la structure évaluatrice du projet AP3_n° 134, certifie exact l'ensemble des informations figurant sur le présent document.

Date : *4/02/11*

Signature :



P.R.I.S.M.

pour la Recherche et l'Information
Sociale et Médicale
40, boulevard de la Marquette
31000 TOULOUSE
Tél. : 05 61 55 41 70
Fax : 05 62 26 51 34
Siret 349 708 917 00043